

UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ NON RESPONSABLE DESTINÉE AUX SENIORS

UNE PRISE EN CHARGE DE VOS SOINS HOSPITALIERS ET UNE COUVERTURE POUR VOS SOINS COURANTS

- ✓ Prise en charge des honoraires en hospitalisation jusqu'à 400% de la base de remboursement de la Sécurité Sociale et jusqu'à 90€/jour pour la chambre particulière
- ✓ Prise en charge des consultations des médecins généralistes et spécialistes jusqu'à 250% de la base de remboursement de la Sécurité Sociale
- ✓ Réduction de 10% en cas de souscription couple

DES SERVICES INCLUS EN COMPLÉMENT DE VOTRE CONTRAT SANTÉ

- **✓** Services d'assistance
- Services médicaux complémentaires: téléconsulation et deuxième avis médical.



